Lycée Jean Moulin
9 avenue Jean Moulin
BP 10035
86501 MONTMORILLON

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30 juin 2025

COMPTE-RENDU DES DEBATS

Le quorum étant atteint, M. Eple, proviseur de la cité scolaire, ouvre la séance à **18h13** en présence de **12** membres.
Le secrétariat de séance est assuré par Mme Pastre, représentante des professeurs.

1. ORGANISATION ADMINISTRATIVE

1.1 Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 27/03/25

Mme Ligaud fait remarquer que les heures ajoutées en Anglais en 1ère ne concernent que les élèves de STMG.

M. Eple soumet le compte-rendu au vote :

Votants	**:**	**12**
Pour	**:**	**12**
Contre	**:**	**0**
Abstentions	**:**	**0**

Le compte-rendu est approuvé.

2. VIE MATÉRIELLE ET FINANCIÈRE

2.1 Conventions et contrats

- Deux actions ont été menées en fin d'année scolaire au profit des élèves du lycée : intervention de la « Dame de Compagnie ». Deux représentations le 6 mai pour les élèves de 1ère. Coût de 2540 euros. Cette intervention faisait partie de la programmation annuelle, mais le contrat n'avait pas été voté. L'agent comptable demande à ce que la convention soit adoptée.

M. Eple soumet l'autorisation de signature de ce partenariat :

Votants	**:**	**12**
Pour	**:**	**12**
Contre	**:**	**0**
Abstentions	**:**	**0**

L'autorisation de partenariat est adoptée à l'unanimité.

Arrivée de Mme Waszak.

- Association « Équinoxe » : 5 interventions de 2 heures auprès des lycéens. 1250 euros.

M. Eple soumet l'autorisation de signature de ce partenariat :

Votants : 13
Pour : 13
Contre : 0
Abstentions : 0

L'autorisation de signature est adoptée à l'unanimité.

- Groupement comptable : Participation à 70 euros + 75 centimes par élève. Convention avec l'Agence Comptable de Raoul Mortier.

M. Eple soumet l'autorisation de signature de cette convention :

Votants : 13
Pour : 13
Contre : 0
Abstentions : 0

La convention est adoptée à l'unanimité.

- M. Eple soumet au vote la signature des conventions pour bénéficier des installations sportives de la commune.

M. Eple soumet l'autorisation de signature de ces partenariats :

Votants : 13
Pour : 13
Contre : 0
Abstentions : 0

L'autorisation de signature est adoptée à l'unanimité.

- Subvention pour le lycée : 23986 euros accordés par la région pour du matériel d'accès à la restauration.

M. Eple soumet l'autorisation d'achat de ce matériel :

Votants : 13
Pour : 13
Contre : 0
Abstentions : 0

L'autorisation d'achat est adoptée à l'unanimité.

2.2. DBM

- Décision budgétaire : prélèvement sur le fonds de réserve : pour renouveler entre autres le matériel EPS faisant suite à la rénovation du gymnase.

4 000 euros **projet citoyen** ; 5 000 euros **achat de papeterie** ; 1 000 euros **projet vie lycéenne** ; 10 000 euros **mobilier EPS** ; 10 000 euros de **mobilier** ; 20 000 euros de **contrats d'entretien** ; 18 000 euros en **sécurité pour des travaux sur le SSI** ; 7 000 euros pour changer **une carte mère (SSI)** ; 15 000 euros pour l'achat de nouveaux **vidéo-projecteurs**.

Total de 90 000 euros.

Il restera 95 jours de fonctionnement sur le fonds de réserve.

M. Eple soumet l'autorisation de prélèvement :

Votants : 13
Pour : 13
Contre : 0
Abstentions : 0

L'autorisation de prélèvement est adoptée à l'unanimité.

2.3. Recrutements ASSEDU, AESH, vacataires

- Présentation du recrutement effectué pour la rentrée 2025 de nouveaux assistants d'éducation.

5,5 équivalents temps plein + 0,25.

M. Eple soumet le recrutement de nouveaux ASSEDU au vote :

Votants : 13
Pour : 13
Contre : 0
Abstentions : 0

Le recrutement est adopté à l'unanimité.

Départ d'Amaury Chassin.

2.4. Tarifs restauration

Le prix des repas évoluera de **2,30 euros à 5,50 euros** par repas selon une nouvelle « Tarification solidaire ». Les familles devront fournir leur avis d'imposition 2025 pour le calcul de ce tarif individuel.
À partir de fin août et jusqu'à octobre, les familles auront accès au site « Tarification solidaire » pour renseigner leur situation et obtenir leur tarification.
Tarifs variables pour l'internat.
Le repas au ticket sera désormais de 5,55 euros et non plus soumis au revenu.
(Voir plaquette en annexe).

3. VIE PEDAGOGIQUE

3.1 DGH

Suite à l'ouverture d'une nouvelle classe de Seconde, le lycée vient de recevoir une dotation de 38 heures 50 en heures/poste. Cela a permis de créer des postes ou de les compléter afin que cette classe ne repose pas que sur des heures supplémentaires.
Le BMP en Lettres Modernes devient un temps complet avec un BMP de 4 heures 30, une enseignante de Saint-Savin viendra compléter son service.
Cela permet également de créer des groupes supplémentaires en Spé Maths (3 groupes au lieu de 2), et en Physique-Chimie (3 groupes au lieu de 2). 2 groupes supplémentaires en SNT (soit 10 groupes en tout). 72 heures de besoin en Anglais (+ 1 heure au BMP). Pas d'évolution en Portugais.

M. Eple soumet la nouvelle DGH au vote :

Votants	:	**12**
Pour	:	**12**
Contre	:	**0**
Abstentions	:	**0**

La DGH est approuvée.

3.1. Bilan RCD

- Le bilan de ces remplacements : 22335 heures de cours au lycée ; 1766 heures de cours non assurées (soit 7,91 %) ; 91 heures 30 de cours avec remplacement (soit 5,18 % de remplacement).

8,5 parts de pacte de remplacement.

3.2. Bilan Associations (AS – Lecture et Culture – Les Bourdons de JM – Dynamique Tertiaire - MDL)

- M. Eple présente les différents bilans des Associations

3.3. Bilan CVL

- Bilan du CVL transmis au conseil d'administration

3.4. Bilan Infirmerie

- Bilan de l'infirmerie transmis au conseil d'administration

3.5. Bilan Vie Scolaire

- Bilan de la Vie Scolaire transmis au conseil d'administration

3.6. Projets sorties pédagogiques 2025-2026

La direction est en attente des documents concernant les projets de sorties pédagogiques afin de les transmettre au CA prochain.

3.7. Bilans des voyages

- Bilans des voyages transmis au conseil d'administration

4. QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 315.

L'Ordonnateur,
M. Eple

CITÉ SCOLAIRE Jean MOULIN
Le Proviseur
MONTMORILLON

Le secrétaire de séance,
Mme Pastre